



Règlement d'Ordre Intérieur

Saison 2025-2026

Dénomination : Asbl « Les petits chaperons bougent »

Coordinatrice : Gaëlle Wuilquot

Siège social : rue du Commerce 158 7370 Elouges

Adresse d'exploitation : rue du Commerce 158 7370 Elouges

Téléphone : 065/65 38 88

Mail : centredeschaperons@gmail.com

Site : www.lespetitschaperonsbougent.be

L'asbl « Les petits chaperons bougent » a ouvert un espace de développement moteur et affectif de l'enfant de 0 à 14 ans pour les enfants avec ou sans différences, accompagnés de leurs parents ou pas.

A l'heure actuelle, nous proposons des ateliers de psychomotricité de groupe, de la danse, de l'accoutumance à l'eau, des anniversaires, de la psychomotricité individuelle et des stages..

1-Les Ateliers de psychomotricité, les ateliers parents-enfants, les cours de danse,

1.1 Les inscriptions

Sont réalisés une fois par semaine en fonction de la tranche d'âge des enfants pendant la période scolaire.

Ils sont proposés lors des périodes scolaires selon un horaire établi au début de l'année.

Les inscriptions se réalisent par Google Form, par téléphone au 065/65 38 88 ou par mail à lespetitschaperonsbougent@gmail.com

Les ateliers de psychomotricité et de danses sont réalisés en collaboration avec le club de gym « Happy Gym Dour »

Nous demandons aux parents d'arriver quelques minutes plus tôt afin de préparer votre enfant pour l'heure du début de l'atelier.

Nous proposons que les enfants aient une tenue confortable pour y participer.

Nous demandons aux parents d'inscrire leur enfant au préalable.

Au niveau du **paiement**,

1.1 Le paiement

Le montant est à payer sur le compte BE23 0688 9569 4791. Les informations pratiques se trouvent dans les mails de confirmation que vous recevrez à la suite de l'inscription sur le Google form.

Il est valable pour toute l'année 2025-2026.

1.2 Les papiers de mutuelles

Règlement d'Ordre Intérieur

Saison 2025-2026

Nous pouvons remplir des papiers d'intervention sport pour les groupes de psychomotricité et de danse. A condition que vous rameniez le papier intervention sport muni d'une vignette de mutuelle.

La mutuelle rembourse une fois par an un abonnement sportif.

Vous pouvez le donner à l'animatrice. Ils seront remplis pour la séance suivante.

4-Les ateliers d'anglais

Nous proposons des ateliers d'anglais Ces ateliers auront lieu au Belvédère à Dour. L'entrée se fait par la rue de France.

Les inscriptions se feront par le Google Form, par mail à l'adresse lespetitschaperonsbougent@gmail.com ou par téléphone au 065/65 38 88.

L'abonnement est de 200€ pour l'année scolaire. Aucun abonnement n'est **remboursé**.

6- Les Prises en charge individuelles

Elles sont réalisées par une psychomotricienne relationnelle. Elles sont réalisées pendant les périodes scolaires

Le prix de la séance est de 25 €

Si les parents éprouvent des difficultés financières, il leur est loisible d'en discuter avec la psychomotricienne afin de trouver la meilleure solution possible et que l'enfant qui a besoin de psychomotricité puisse en bénéficier.

Les séances en psychomotricité peuvent être partiellement remboursées en fonction de la mutuelle à laquelle l'enfant est affilié. Pour bénéficier du remboursement, il est demandé aux parents d'apporter une prescription médicale du spécialiste et une vignette de mutuelle.

La prise en charge commence toujours par un entretien de départ.

La durée d'une prise en charge est indéterminée, elle dépend de l'évolution de la situation qui reste à évaluer avec la psychomotricienne qui s'occupe de l'enfant. La psychomotricité est une rééducation qui peut prendre du temps et qui demande une régularité dans les séances.

Le paiement de la séance se fait par facturation qui sera envoyée par mail et donné en main propre par la psychomotricienne. Il est demandé d'effectuer le paiement des séances dans les 15 jours qui suivent la réception de la facture sur le numéro de compte BE97 0688 9569 4791 avec la communication mentionnée sur la facture.

En cas d'absence non prévenue, la séance sera facturée 20€

Par trimestre, si les absences sont prévenues, voici le tarif appliqué

- De la séance 1 à 30€
- De la séance 4 à 510€
- De la séance 6 à 20€



Règlement d'Ordre Intérieur

Saison 2025-2026

Le psychomotricien se réserve le droit de ne pas continuer les séances avec un enfant qui présente trop d'absence. L'absence étant un frein à l'évolution de l'enfant.

Certains enfants peuvent bénéficier d'une prise en charge des frais par le SAJ, SP, le CPAS ou un accueil familial. Nous demandons aux parents, dans ce cas, de nous fournir les informations nécessaires quant à la personne de contact.

7- Les stages

Les inscriptions

Les inscriptions des stages se font uniquement par les Googles Forms qui seront publiés sur le site internet, la page Fb ou envoyés lorsque les parents demandent des renseignements.

Les prix sont indiqués sur le site internet ou sur notre page Facebook.

Le paiement doit être effectué **avant** le stage par virement bancaire.

Seul le paiement finalise l'inscription au stage.

Nous restons ouverts à un étalement de paiement en cas de besoin.

Les collations

Les collations du matin et de l'après-midi sont comprises dans le prix des stages.

Si toutefois les parents préfèrent fournir la collation eux-mêmes, nous demanderons de bien vouloir inscrire le nom sur celles-ci. (Quand il fait chaud, les repas, boissons et collations des enfants sont mises au frigo et donc souvent mélangées).

Il est vivement conseillé aux parents de donner 1 fruit ou une collation saine.

Lors des stages qui durent toute la journée, pour le repas de midi, il est demandé aux enfants d'avoir leur repas tartine et leur boisson.

La garderie

Elle est ouverte à partir de 8h du matin sur le lieu de stage de votre enfant et se ferme à 17h30. Nous vous demandons de prévenir les animatrices si vous en avez besoin afin qu'elles s'organisent au mieux.

Les groupes

Nous prévoyons en général trois stages par période

- Pour les 2.5 à 3 ans
- Pour les 4-5 ans
- Pour les 6-8 ans
- Pour les 9 à 12 ans

Les enfants sont ensuite répartis par petits groupes de 8 à 15 enfants (en fonction de l'âge des enfants)

La journée type

9h00 : Accueil



Règlement d'Ordre Intérieur

Saison 2025-2026

9h15 : Activité 1
10h30 : Pause
11h : Activité 2
12h15 : Repas
13h : moment de détente
14h : Activité 3
15h30 : Collation et préparation des enfants pour la fin de l'activité
16h : Fin des activités

Remboursements

Le remboursement du stage n'est réalisé que pour une annulation de la semaine complète en cas de cas de force majeure sous certificat médical.

Pour avoir le remboursement, merci de fournir le certificat médical ou tout autre document dont nous aurons besoin pour rembourser les parents ainsi que votre numéro de compte.

Un forfait de 10€ sera conservé par l'Asbl pour les frais administratifs inhérents à une inscription et à un remboursement.

L'équipe

Les psychomotriciennes qui travaillent chez nous pendant l'année sont coordinatrices de stage.

Des instituteurs maternels, primaires, profs de sport, éducateurs, étudiants en éducation physique, éducateurs, psychomotriciens...

Ils sont secondés par des jeunes étudiants dans l'animation de leurs ateliers.

- Pour les 2.5 à 3 ans 1 animateur pour 8 enfants
- Pour les 4-5 ans 1 animateur pour 8 enfants
- Pour les 6-8 ans 1 animateur pour 12 enfants
- Pour les 9 à 12 ans 1 animateur pour 12 enfants

Fiches Santé

Une fiche santé est envoyée lors de l'inscription à un stage ainsi qu'une adhésion à ce présent Règlement d'ordre intérieur.

Il est demandé aux parents de nous la rapporter le premier jour de chaque stage complété et signé. S'il est oublié, nous avons des exemplaires vierges sur la table des inscriptions.

Matériel des enfants

Afin de nous y retrouver, nous vous demandons d'étiqueter tout le matériel qui appartient à l'enfant et que vous amenez.

Nous ne sommes pas tenus responsable en cas de vol, de ce fait, merci d'éviter de mettre des objets de valeurs dans les affaires des enfants

Pour plus de sécurité, nous vous demandons que les enfants ne portent pas de bijou

Documents Remboursement Mutuelle

Règlement d'Ordre Intérieur

Saison 2025-2026

En cas de remboursement des mutuelles, il est demandé aux parents d'apporter le document au début des stages avec une vignette de l'enfant dessus. Nous la rendrons en cours de stage. Il nous est impossible de remplir les documents que nous ne recevons pas lors du stage visé par le document d'intervention de stage.

Les attestations fiscales de l'ONE

Elles sont données lors du premier jour de stage. Il nous est impossible d'en faire un duplicata par la suite.

Propreté

Pour les enfants n'ayant pas acquis la propreté, il est demandé aux parents de fournir les langes et les lingettes. Il est conseillé de mettre une tenue de rechange en cas d'accident.

Sieste

Pour les stages de journées complètes, il est demandé aux parents d'apporter une couverture et le doudou (le cas échéant la tutute) pour les enfants qui font la sieste.

Pour les demi-journées, si l'enfant a encore besoin de son doudou, il est conseillé de l'amener.

Objets trouvés

A chaque fin de stage, nous retrouvons des objets appartenant aux enfants. Il nous est parfois difficile de retourner ces objets par manque d'informations sur les propriétaires.

Afin de nous permettre de retourner les objets trouvés le plus rapidement possible, nous demandons de marquer les vêtements des enfants (dans la mesure du possible).

Assurances

Les enfants qui participent aux ateliers et aux stages sont couverts par une assurance.

Communication

Pendant la durée du stages, nous sommes joignables au 0479/33 94 73 pour toute information urgente.

D'autre part, nous sommes joignables sur l'adresse lespetitschaperonsbougent@gmail.com pour toute remarque à propos des stages.

8 Note sur le droit à l'image

Sauf avis contraire signé par les parents, les parents de enfants donnent le droit à l'image de leur enfant, à savoir que les images peuvent être utilisées

- pour l'édition de documents de nature pédagogique
- pour des expositions relatives à l'organisation
- pour des publications sur le site internet et la page Facebook de l'Asbl ,
- pour les flyers ou les cartes de visite de l'organisateur.



Règlement d'Ordre Intérieur

Saison 2025-2026

- pour d'éventuels reportages Tv.

La diffusion de photos sur les réseaux sociaux est essentiellement utilisée pour montrer l'ambiance des ateliers.